

***Les Essentiels Ega-Pro, le nouveau jeu du réseau Anact-Aract
pour progresser en matière d'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes***

Dernier né de la gamme Travail & Réalités, ce jeu permet de dresser un état des lieux sur les actions favorisant l'égalité professionnelle dans l'entreprise et de poser les bases d'un plan d'action.

Faire le point sur les actions en faveur de l'égalité professionnelle en jouant, c'est désormais possible avec *Les Essentiels Ega-pro*, le nouveau jeu pédagogique édité par le réseau Anact-Aract. Ce jeu de cartes permet de passer collectivement en revue les mesures qui contribuent à l'égalité professionnelle et d'identifier des domaines d'action prioritaires.

Le jeu, particulièrement adapté aux PME, propose des pistes pour agir sur les questions de parcours et de rémunération et ainsi de progresser sur les indicateurs de l'Index Egalité professionnelle femmes-hommes. Il donne également à voir des exemples d'action utiles en matière de mixité, de conditions de travail, et d'articulation vie privée-vie professionnelle. « *En invitant à explorer ces différents leviers d'action, le jeu permet d'enrichir les phases de diagnostic, ou de construction de plans d'action en matière d'égalité au travail* », souligne Ségolène Journoud, responsable de département de l'Anact.

Utilisable par les entreprises qui souhaitent initier une démarche, le jeu *Les Essentiels Ega-pro* contribue par sa dimension collaborative à créer du dialogue sur ces sujets. Il permet notamment de mobiliser membres de la direction, des ressources humaines, représentant-e-s du personnel, manager-e-s et salarié-e-s.

Commercialisé au tarif de 30€ TTC, il est en vente exclusivement sur anact.fr.



Le jeu de cartes *Les Essentiels Ega-Pro* fait partie de la gamme de jeux Travail & Réalités : des jeux ludo-pédagogiques, conçus pour mettre en œuvre dans l'entreprise les méthodes d'amélioration des conditions de travail éprouvées par le réseau Anact-Aract.

Contacts Presse :

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38
Aurélien Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.